

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

01/07/2019

Dossier complet le :

01/07/2019

N° d'enregistrement :

2019_3754

1. Intitulé du projet

Augmentation de la capacité de remplissage d'aérosols inflammables

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

AEROLUB

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Emmanuel LEJEUNE (directeur industriel)

RCS / SIRET

3 1 1 7 7 3 1 0 5 0 0 0 2 9

Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation	AEROLUB est déjà soumis à autorisation au titre de la rubrique ICPE 1421-1, à hauteur de 6 200 unités par jour, porté à 12 400 unités par jour en 2016, et souhaite passer à 30 000 unités par jour. Le seuil d'autorisation étant de 1 000 unités par jour, le projet dépasse en lui-même le seuil d'autorisation.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste tout d'abord en une augmentation de capacité de stockage de butane qui se fera en installant une nouvelle cuve de 42 m3 bridée à 60,7 %, soit 14 t de butane, en plus de la cuve de 13 t existante.

Par ailleurs l'optimisation continue des outils de production permet une augmentation des capacités de production.

L'article 1.2.5 de l'arrêté préfectoral d'autorisation d'AEROLUB encadre la production d'aérosols dans la limite de 420 000 unités par mois, pour une consommation de solvants liquides équivalente à 273 tonnes par an.

Dans son porter à connaissance de septembre 2016 relatif à la modification d'une unité de remplissage d'aérosols, AEROLUB avait déjà demandé à porter cette capacité à 500 000 unités par mois.

Afin de tenir compte de la croissance passée et à venir de l'entreprise, AEROLUB souhaite porter sa capacité de production à 650 000 aérosols mensuels, pour une consommation annuelle de solvants liquides de 900 tonnes.

La production d'aérosols inflammable va quant à elle être portée à 30 000 unités par jour.

4.2 Objectifs du projet

Les modifications de réglementation qui rentrent en vigueur fin 2017 visant à interdire l'utilisation de gaz propulseur ininflammable HFC134a sont lourdes de conséquence sur l'activité d'AEROLUB dont plus de 30% du Chiffre d'Affaire est représenté par les ventes d'aérosols propulsés avec ce gaz. En dehors du nouveau gaz ininflammable 3 fois plus cher et donc non viable économiquement, aucune autre alternative technique que le passage au propulseur inflammable butane n'est envisageable pour maintenir l'activité de la société. Il en va de la survie de l'entreprise. Il est donc impératif de renforcer ses moyens de production dans ce domaine, avec une augmentation des capacités de stockage accompagnant l'aménagement d'une chaîne de production préalablement réalisé.

L'augmentation générale des capacités de production accompagne par ailleurs le développement et la croissance de l'entreprise depuis la création du site.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Une nouvelle cuve de stockage de butane de 42 m3 bridée à 60,7 %, soit 14 t de butane, va être installée à côté de la cuve de butane existante de 13 t.

Les 2 cuves seront ainsi reliées à la même tuyauterie de transfert vers le gazage (tuyauterie enterrée).

Les lignes de production ne feront pas l'objet de modification (l'aménagement d'une nouvelle cellule de gazage a été réalisé au préalable en 2016).

Le planning prévisionnel des travaux pour l'installation de la nouvelle cuve de butane est le suivant (année 2019) :

- S26-27 : terrassement et VRD
- S28-29 : maçonnerie
- S35 : pose de la cuve
- S31 à 36 : tuyauteries et électricité
- S37-38 : mise en service de l'installation

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le fonctionnement du site sera similaire à ce qui a fait l'objet de l'autorisation d'exploiter actée par arrêté préfectoral du 21 juillet 2010.

Les volumes de production vont augmenter dans les proportions indiquées au cadre 4.1 de ce formulaire.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le site bénéficie déjà d'une autorisation d'exploiter au titre de la rubrique ICPE 1421-1 (arrêté préfectoral du 21 juillet 2010)
L'augmentation de capacité et l'installation de la nouvelle cuve de butane ont fait l'objet d'un porter à connaissance.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Remplissage d'aérosols inflammables de catégorie 1 et 2	30 000 unités par jour
Consommation de solvants liquides	900 t/an
Surface du site (inchangée)	17 748 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

22 rue Paul Journée
ZA du Moulin d'Angean
BP67
60240 CHAUMONT EN VEXIN

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 1° 52' 43" E Lat. 49° 16' 27" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Le site bénéficie d'un arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter en date du 21 juillet 2010.

L'installation d'une nouvelle cellule de gazage des aérosols a fait l'objet d'un porter à connaissance en 2016.

L'installation d'une cuve de butane supplémentaire et l'augmentation de production associée font également l'objet d'un porter à connaissance en cours d'instruction.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Chaumont-en-Vexin fait partie du site inscrit "Vexin Français" qui regroupe 30 communes. Il s'agit d'un grand ensemble paysager pittoresque.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La Cuesta du Bray (FR2200371) est située à près de 9 km
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les Buttes de Rosne sont situées à 8 km

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'eau est utilisée pour les besoins sanitaires et le nettoyage des sols et installations. La consommation est et restera inférieure à la limite autorisée dans l'arrêté préfectoral fixée à 350 m ³ par an. Les prélèvements sont effectués dans le réseau public d'alimentation en eau potable
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas de construction sur des nouvelles terres en dehors des limites de propriété actuelles.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les installations des sites voisins ne sont pas susceptibles de générer des phénomènes dangereux impactant le projet.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le seul risque naturel recensé sur Géorisques est la sismicité (zone 1). Aucun PPRN n'est prescrit sur la commune de Chaumont en Vexin.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les niveaux de rejets ne sont pas susceptibles de générer des risques sanitaires. Le site est situé en zone industrielle. La première habitation se situe à 450 m au Sud-Est
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La fréquence de livraison ne va pas être modifiée avec l'ajout d'une cuve de butane. Le trafic global (hors personnel) est de 10 véhicules par jour en moyenne.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les installations susceptibles de générer du bruit sont situées dans des locaux fermés distants des limites de propriété. L'augmentation de production n'entraîne pas un niveau de bruit supplémentaire à celui existant actuellement, qui respecte les niveaux autorisés par l'arrêté préfectoral du site.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les voiries sont éclairées par un éclairage orienté vers le sol. Le site est concerné par l'éclairage public de la zone d'activités.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site n'émet pas de polluants en quantités significatives. Le plan de gestion de solvants montre que les émissions totales (canalisées et diffuses) de COV ne représentent que 0,55 % de la consommation totale de solvant. Ceci démontre l'efficacité des procédés d'AEROLUB qui permet de limiter les pertes de COV, la quasi-totalité des solvants consommés se retrouvant dans le produit fini. Les projections montrent que la part des émissions diffuses restera inférieure à 5 % (limite AP) Les rejets canalisés ont des flux bien inférieurs aux valeurs limites.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux pluviales sont envoyées dans un bassin d'infiltration, après passage par un séparateur hydrocarbures pour les eaux de voiries. Le projet n'entraîne pas d'augmentation des surfaces imperméabilisées et donc des rejets d'eaux pluviales par rapport aux conditions d'autorisation. Il n'y a pas d'eaux usées autres que les eaux sanitaires.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux pluviales sont envoyées dans un bassin d'infiltration, après passage par un séparateur hydrocarbures pour les eaux de voiries. Le projet n'entraîne pas d'augmentation des surfaces imperméabilisées et donc des rejets d'eaux pluviales par rapport aux conditions d'autorisation. Il n'y a pas d'eaux usées autres que les eaux sanitaires.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La production de déchets va varier par rapport aux conditions de l'autorisation d'exploiter entre x 1 et x 3 selon les déchets. La valorisation des déchets est favorisée lorsque cela est possible. La production totale de déchets ne dépassera pas 70 t/an de déchets non dangereux et 62 t/an de déchets dangereux. Le détail est donné dans le porter à connaissance joint.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé dans une zone industrielle.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune modification en dehors des limites de propriété actuelles du site.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet ne présente pas d'effet notable nécessitant la mise en place de mesures supplémentaires par rapport à l'existant.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le site est situé dans une zone de faible sensibilité (zone industrielle).

Les impacts générés par le site sont faibles et augmenteront peu avec le projet.

Le site ayant déjà fait l'objet d'une étude d'impact à sa construction, une nouvelle évaluation environnementale ne semble pas nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 7 : Porter à connaissance "Augmentation du stockage de butane et présentation des évolutions de consommations de solvants"

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



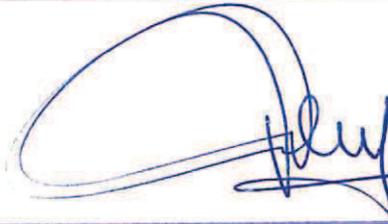
Fait à

Chaumont en Vexin

le,

13.06.19

Signature



AEROLUB

ZA du Moulin d'Angean

Rue Paul Journée

60240 Chaumont-en-Vexin

Tél. 03 44 84 49 10 - Fax 03 44 84 49 11